

BERTRIX Conseil communal

# Tous les comptes votés à l'unanimité

Comptes communal, CPAS, bibliothèque publique : tous ont été approuvés. Seul un point concernant la Renardière a fait débat au sein de la majorité.

● **Yvon JUSSERET**

La directrice financière, Christelle Jacques, a détaillé tout d'abord le compte du CPAS qui présente un résultat budgétaire et comptable de 103 003,55 €. Au service ordinaire, les recettes diminuent de 7,9 % et celles des prestations de 21 %.

« Une diminution qui doit tenir compte du fait que la recette liée à la convention avec Vivalia n'a pas été comptabilisée sur l'exercice 2016 », précise-t-elle. Il en va de même pour les transferts avec une diminution de 7 % où la recette liée au marché EFT/La Renardière subit le même sort.

## Dépenses en diminution au CPAS

Les dépenses ordinaires diminuent de 2 %. Sur un total de 3 130 522,44 €, les frais de personnel s'élèvent à 1 166 345,66 €. Ce qui représente 37 % des dépenses totales du CPAS pour 15 % à celles de fonctionnement.

Pour ce qui est de l'extraordinaire, le résultat comptable s'élève à 1 937 510,34 €. Et au ni-



La salle La Fontaine à Biourge sera dotée d'un nouveau système de chauffage.

veau des dépenses, les résidences services engagent un montant de 2 024 610,26 € avec un prélèvement pour le fonds de réserve de 90 805,24 €. « On essaie de vider les charges au maximum », conclut Christelle Jacques.

En ce qui concerne le compte communal 2016, le résultat comptable s'élève à 1 255 305,78 €. « Les recettes ordinaires augmentent de 2,6 % par rapport à 2015 avec une stabilité au niveau des dépenses de personnel et une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Notons qu'on peut comparer notre Commune à une petite entreprise puisqu'elle emploie 71 personnes, note la directrice financière. »

Pour le service extraordinaire,

le prélèvement sur le fonds de réserve est effectué à concurrence de 1 203 351,18 € avec un résultat comptable de 2 474 176,46 €.

Christel Pierson et Philippe Gotal (minorité) regrettent de concert qu'un investissement ne soit pas plus conséquent au niveau de l'enseignement. « Au vu des montants du budget et ceux du compte, on aurait pu ajouter du qualitatif, notamment en augmentant l'encadrement sur fonds propres », précisent-ils. Le bourgmestre Michel Hardy répond que la Commune n'a jamais refusé de demandes à ce sujet.

Le compte de la bibliothèque publique présente un solde de 23 257,86 € avec une intervention communale qui sera budgétisée pour 2017 à 72 801 €. Un gain de 10 %, se réjouit l'échevin Roger François.

Le compte de la bibliothèque présente un solde de 23 257,86 € avec une intervention communale qui sera budgétisée pour 2017 à 72 801 €. Un gain de 10 %, se réjouit l'échevin Roger François.

## Subside La Renardière : débat houleux

En octobre prochain, l'EFT La Renardière va fêter ses trente ans d'existence. À cette occasion, elle demande l'octroi d'un subside de 5 000 €. L'échevin Roger François marque d'abord son net désaccord. « Cela m'interpelle si je

fais référence notamment à un subside demandé par le CDJ d'Auby. Si on procède de la sorte, c'est la porte ouverte à l'octroi de subsides pour d'autres clubs et tous les anniversaires de ceux-ci sans parfois demande écrite et justifiée, plaide-t-il.

Réponse instantanée et argumentée de la présidente du CPAS, Vinciane Pierrard. « L'EFT La Renardière est la seule de ce type sur notre territoire et contribue largement à la formation et à la réinsertion de personnes sur le marché de l'emploi. Que représentent ces 5 000 € par rapport à tout ce que l'EFT fait gagner tant au niveau CPAS que communal ? Elle emploie 120 stagiaires par an et faites donc le compte de ce que cela représente sur une période de trente ans. L'EFT La Renardière est un outil indispensable pour la réinsertion », souligne-t-elle en précisant que la lettre de demande est arrivée l'après-midi.

Roger François tempère ses ardeurs : « Je suis content de ces explications car je n'avais pas vu la lettre de demande... » Et malgré son désaccord initial, au moment du vote, il rejoindra la majorité pour un accord unanime sur ce point. ■

## VITE DIT

### Sécurité Démo Forest

Jean-Pierre Graisse (minorité) pose la question relative au dispositif mis en place pour réduire les désagréments que risque de provoquer Démo Forest aux usagers de la route Bertrix-Auby début août. L'échevin Denis Collard répond : « Avec une bouée agrandie, nous avons pris les mesures suivantes : du 17 au 24 juillet, nous placerons des chicanes avec une traversée zone 30. Du 24 juillet au 4 août, la route sera complètement fermée à la circulation avec barrières à cadenas. Du 4 au 11 août, on repasse avec chicanes et le 11 à 19 h, la route sera rouverte à la circulation. Une information sera donnée aux habitants d'Auby lors d'une réunion qui aura lieu le 30 juin », précise-t-il. En compensation, les habitants d'Auby recevront à leur demande une entrée gratuite !

### Chauffage à « La Fontaine »

La salle La Fontaine à Biourge possède un système de chauffage par soufflerie et convecteurs au gaz qui date d'une trentaine d'années et qui doit être renouvelé pour assurer notamment une meilleure sécurité et un meilleur rendement. Les conseillers ont approuvé le cahier des charges en vue du remplacement pour un montant hors TVA de 12 396,69 €.

### Abstention pour l'AG d'ORES

Comme d'autres Communes l'ont déjà fait, celle de Bertrix s'abstiendra lors du vote à l'assemblée générale d'ORES du 22 juin prochain au vu des circonstances et de l'actualité de ces derniers temps. « Dans la restructuration prévue, nous risquons de ne plus avoir qu'un seul représentant au niveau de la province de Luxembourg et nos Communes ne pèseront plus rien dans les décisions », relève le bourgmestre Michel Hardy.

## Achat, aménagement et vente

La Commune a acheté une propriété rue de l'Hôpital et rue du Culot située aux abords du cimetière de Bertrix sur une superficie d'environ 35 ares. Une partie de celle-ci a trouvé un amateur pour une extension. Quant au projet de la future destination de cette

zone, le bourgmestre Michel Hardy précise : « Nous allons d'abord effectuer un nettoyage. On pourrait imaginer en faire un parc arboré avec possibilité occasionnelle de parking. Nous intégrerons ce projet dans une fiche dans le cadre de la rénovation urbaine. »

## ◆ BOUILLON

### De fils en aiguilles ce week-end

Comme c'est le cas depuis pas mal d'années, les 3 x 20 profitent du week-end prolongé de la Pentecôte pour exposer leurs réalisations. Ce sera encore le cas ces 3, 4 et 5 juin de 14 h à 18 h en la salle Sainte-Cécile (proximité de l'église) avec l'exposition et la vente potentielle de travaux de broderie, bricolages, cartes personnalisées et autres travaux d'aiguille.

## ASSENSOIS

### Trois anciens directeurs d'école exposent

Jusqu'au 25 juin, trois anciens directeurs d'école exposent à la galerie Le Cru du Jour à Assenois (Léglise).

En quelques mots, voici ce qu'en dit la galerie.

#### Agnès Binot

Elle travaille la terre pour lui donner des formes cocasses, drôles, amusantes... Ses poules, ses amies, ont souvent un petit regard coquin sur la vie... et ce regard fait

sourire.

#### Guy Deveux

Mathématicien de formation, il transmet ses sensations par un pinceau ou des pastels... Soucieux du détail, ses toiles se veulent être des photographies qui immortalisent un instant d'émotion face à un paysage, un regard.

#### Vincent Bouilliez

Littéraire et rêveur, amoureux des couleurs et du bleu

en particulier, il prend son pinceau pour le plaisir d'inventer couleurs et émotions...

La galerie est ouverte les mardi, mercredi, vendredi, samedi. Ainsi que les dimanche et jours fériés sur rendez-vous (063 43 31 41).

Par ailleurs, la galerie ouvrira ses portes le **lundi de Pentecôte**, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. ■

► Rue de la Gaume, 54, 6860, Assenois.

## ◆ LIBIN

### Conseil communal le jeudi 8 juin

Le conseil communal de Libin se réunit ce jeudi 8 juin à 20 heures. Parmi les points à l'ordre du jour on retient : approbation du compte communal de l'année 2016 et ses annexes ; approbation des comptes 2016 des fabriques d'église de l'entité ; reconnaissance de l'Office du Tourisme communal de Libin ; cession du droit de jouissance du local de la Maison des Jeunes à Ochamps ; cahier spécial des charges pour différents travaux et services.